



Dakar, le 20 janvier 2025

A Monsieur le Président de l'Assemblée nationale

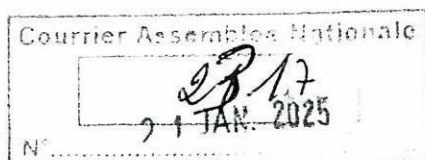
Objet : Questions écrites

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-jointe, la question écrite adressée au ministre de la Santé et l'Action sociale, relatif à l'Intégration des élèves agents d'hygiène 10^{ème} promotion.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma respectueuse considération.

Honorable Député Fatma Gueye



Dakar, le 20 janvier.2024

XV^{ème} Législature

A

Monsieur le ministre de la Santé et de l'Action sociale

Objet : questions écrites

Permettez-moi, Monsieur le ministre, de vous adresser d'abord mes vives félicitations suite à votre nomination à la tête de ce département éminemment important, tout en vous souhaitant mes vœux de plein succès dans vos missions.

Par ailleurs, depuis 2022, date de leur réussite au concours, les élèves agents d'hygiène de la 10^e promotion sont principalement confrontés au problème d'intégration de leur école de formation. En effet, par note de service, le Directeur de cet établissement avait soutenu l'incapacité de ce dernier à accueillir les 100 agents admis au concours. Sur ce, le Directeur avait décidé de son propre chef de diviser la promotion en deux cohortes de 50 élèves, dont le premier devait commencer leur formation de 6 mois au de mai 2024 et le second à partir de décembre 2024.

Toutefois, à leur grande surprise, le Directeur de l'école est revenu sur sa décision en considérant désormais que le premier groupe devra continuer sa formation jusqu'au mois de mars 2025 avant de pouvoir prendre en charge l'autre groupe. Face à cette décision induisant une rupture manifeste d'égalité entre les élèves, un total désaccord a été exprimé par eux.

Sous ce registre, permettez-moi de vous poser les questions suivantes :

Qu'est-ce qui justifie une telle discrimination pour des élèves ayant réussi le même concours au cours de la même année ?

L'enveloppe budgétaire allouée à cet effet ne pouvait-elle pas permettre la prise en charge effective de la formation de ces élèves ?

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, **Monsieur le ministre**, l'expression de ma respectueuse considération.

Honorable Député Fatma Gueye

